N°: 2006-05-14
Service : Marchés Publics

OBJET : TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL ET DES HUISSERIES DE L'HÔTEL DE VILLE - AUTORISATION DE SIGNER LES MARCHES

- LE CONSEIL MUNICIPAL -

Vu l'article 59 du Code des Marchés Publics;
Vu la décision de la Commission d'appel d'offres du 10 mai 2006;
Vu le rapport par lequel Monsieur le Maire expose ce qui suit:

Mesdames, Messieurs,

La commune d'Oullins a décidé de procéder aux travaux de réhabilitation de la salle du Conseil Municipal et des huisseries de l'Hôtel de Ville. A cet effet, une procédure de consultation par appel d'offres ouvert a été lancée et un avis d'appel public à concurrence publié au Bulletin Officiel des annonces des marchés publics le 30 mars 2006. Après analyse des offres, la Commission d'appel d'offres réunie le 10 mai 2006 a attribué les marchés de la manière suivante:

Lot n°1: MENUISERIES INTERIEURES BOIS PARQUET attribué à LARAT
Pour un montant de 21 205 € HT.

Lot n°2: PEINTURES CORNICHES attribué à SARL REALISM
Pour un montant de 20 741,14 € HT.

Lot n°3: ELECTRICITE LUMINAIRES SONORISATION attribué à TE-RES-SI
Pour un montant de 52 500 € HT.

Lot n°4: VITRAUX attribué à VITRAIL ST GEORGES
Pour un montant de 2 374,73 € HT.

Lot n°5: MENUISERIES EXTERIEURES BOIS infructueux. Aucune offre reçue.

- DELIBERE -

A LA MAJORITE des membres présents

AUTORISE Monsieur Le Maire à signer les marchés de travaux relatifs aux travaux de réhabilitation de la salle du Conseil Municipal et des huisseries de l'Hôtel de Ville avec les titulaires désignés ci-dessus;

PRECISE que les crédits nécessaires seront prélevés au budget 2006, chapitre 23, fonction 020, article 2313.

DONNE tous pouvoirs au Maire pour poursuivre l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré par les membres présents qui ont signé au registre

POUR EXTRAIT CONFORME
Le Maire,

François-Noël BUFFET